

Avenir de la Fonction Publique Parcours professionnels, carrières et rémunérations

La Ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, a présidé la réunion conclusive concernant l'accord AFP/PPCR.

A ce stade, FO prend acte des propositions présentées et, sans anticiper sur la décision de ses instances, tient à rappeler ses revendications pour compenser la dégradation du pouvoir d'achat des agents ainsi que la perte d'attractivité des carrières dans la Fonction publique.

En Premier lieu, FO réitère sa revendication d'une annonce immédiate de dégel et de revalorisation de la valeur du point d'indice.

Ensuite, concernant la mise en œuvre de la grille indiciaire, FO rappelle sa revendication d'un démarrage de la grille indiciaire à 120% du SMIC ce qui est loin d'être atteint par les propositions actuelles.

Le calendrier proposé par le gouvernement (mesures jusqu'en 2020) doit être raccourci pour garantir les revalorisations de la grille indiciaire sur le quinquennat en cours.

Enfin, certaines mesures du projet d'accord doivent être explicitement modifiées et notamment :

- le retrait de l'intégration des ratios pro/pro dans les décrets statutaires de corps pour les 3 versants de la Fonction publique,
- le retrait de la suppression des réductions d'ancienneté,
- le maintien de la maîtrise de l'avancement, par les autorités d'emploi et de gestion, de la durée minimale de changement d'échelon à la Fonction publique territoriale,
- Le maintien, clairement annoncé, du rôle et des compétences des CAP nationales de corps.

Force Ouvrière demande au gouvernement de revoir le protocole d'accord durant l'été, notamment en dissociant les volets grilles indiciaires et RH ;

Le gouvernement prétend reconnaître l'engagement des agents, défendre le Service public, tout en appliquant l'austérité, dont le gel de la valeur du point d'indice, est la conséquence la plus drastique.

Il est donc temps de proposer des revalorisations à la hauteur des préjudices subis.

Un nouveau protocole devrait nous être communiqué après le 14 juillet.

FO entend peser sur les négociations jusqu'au bout et appelle le gouvernement à prendre ses responsabilités sur le sujet prioritaire du pouvoir d'achat et des carrières.

Paris, le 09 juillet 2015